ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

Ce 19 juin 1773

je suis allé trois fois chés Vous, Mon cher Confrere, et je n'ai pas eu le bonheur de Vous y trouver; je Vous serai obligé de me renvoier par mon domestique le discours préliminaire que je Vous ai confié et de me mander si Vous jugés àpropos d'y joindre Votre approbation. La diversité d'opinions est très permise quand la controverse est honnête. si je ne suis point de Votre avis, c'est que j'ai dû soutenir la méthode de M. Petit que je crois bonne et l'appuyer des raisons capables de la faire valoir. Tout doit concourir à chercher la vérité, et je puis Vous assurer qu'il n'est point d'autre motif qui m'ait fait agir. Vous avés le même droit d'y prétendre, et l'art et le public Vous en sauront gré d'en avoir usé. j'ai pour garants MM. de La Martinière et Andouillé dont je Vous envoie copie des deux lettres qu'ils m'ont fait l'honneur de m'écrire. si Vous le désirés, je ne ferai point mention de Vous personnellement en supprimant Votre nom; mais je ne puis me dispenser de laisser subsister dans son entier la discussion telle qu'elle est.

je suis avec toute l'estime et la considération possible

Mon cher Confrere

Votre très humble et très
Obéissant Serviteur Lesne

ARC 61 n° 85